

SENSIBILISEZ VOTRE PATIENTÈLE AU TRI DES MÉDICAMENTS

Quelques chiffres¹

Depuis 2007, les pharmacies sont tenues de collecter gratuitement les médicaments à usage humain non utilisés*



8 503 tonnes de MNU** collectées en 2023
soit 2 boîtes/habitant. - Métropole et Outre Mer



7/10 des Français connaissent Cyclamed
en Métropole et Outre Mer :

- 40% grâce à leur pharmacien
- 33% grâce à la télévision

Cyclamed, qu'est-ce que c'est ?

L'éco-organisme dont la mission est la sécurisation de l'élimination des MNU**, périmés ou non, à usage humain permet à la fois de² :

Prévenir les risques sanitaires,
En luttant contre les accidents domestiques liés à la négligence des MNU**, périmés ou non, par les particuliers²

Préserver l'environnement,
En luttant contre le rejet des MNU**, périmés ou non, dans les toilettes, les éviers ou la nature²

Identification des MNU** pris en charge par Cyclamed :

✓ Médicaments collectés par Cyclamed	Produits non collectés par Cyclamed ✗
Sirops, comprimés, pommades, gels, ampoules, collyres, dosettes oculaires, aérosols, inhalateurs, patches, suppositoires, ovules...	Aiguilles et seringues (collectées par DASRI ³), compléments alimentaires et dispositifs médicaux, produits chimiques, produits vétérinaires, cosmétiques, produits achetés en parapharmacie...

Réflexe Cyclamed : trier, apporter, préserver



Particuliers

- Séparation des emballages vides, étuis en carton, notices
- Dépôt des MNU**, périmés ou non, en pharmacie



Pharmacie

- Vérification du contenu collecté
- Collecte des MNU**, périmés ou non, dans les cartons Cyclamed



Grossistes répartiteurs

- Récupération des cartons Cyclamed pleins et remise des cartons vides aux pharmacies



Valorisation énergétique

- Élimination par incinération pour éclairer et chauffer des milliers de logements chaque année

Les officines peuvent commander **GRATUITEMENT** chez leurs grossistes-répartiteurs les cartons Cyclamed¹

Pour différencier les médicaments des autres produits de santé, je consulte le moteur de recherche sur www.cyclamed.org
Flashez le QRcode ci-contre :



* Article 32 de la loi n°2007-248, parue au Journal Officiel du 27 février 2007, impose aux officines de collecter gratuitement les médicaments non utilisés, dans leurs conditionnements, périmés ou non, rapportés par les particuliers. **MNU : médicaments non utilisés

1. Rapport d'activité. Cyclamed. 2023. 2. Thierry Moreau Defarges. Le médicament non utilisé, un enjeu sanitaire et environnemental maîtrisé. Actualité pharmaceutiques n°594, Mars 2020. 3. DASRI : Déchets d'activités de soins à risque infectieux.

VIATRIS SANTE, RCS Lyon 399 295 385, 1 rue de Turin - 69007 Lyon, locataire gérant du fonds de commerce de Viatris Up - FR-NON-2024-00630 - Janvier 2025 - Document réservé à l'équipe officielle, ne pas diffuser dans l'espace public.